

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Membres absents excusés : Mme Caroline Alvarez ; Mme Sara Gnoni ; Mme Claude Nicole Grin ; M. Alain Hubler ; Mme Astrid Lavanderos ; Mme Sara Soto ; M. Joël Teuscher ; M. Nicolas Tripet ; Mme Diane Wild.

Membres absents non excusés : M. Benoît Gaillard ; M. Jean-Pascal Gendre ; M. André Mach ; M. Stéphane Wyssa.

Membres présents	86
Membres absents excusés	9
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Pétition
Dépôt

des riverains de l'av. Marc-Dufour « *Trop de bruit lié à la circulation sur Marc-Dufour* » (130 sign.)

Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.

**Communication
du secrétariat du
Conseil**

Commission permanente des finances. Organisation du 01.07.2018 au 30.06.2019.

Lettre

de la Municipalité (du 21 février 2019) demandant le traitement prioritaire pour le 12.03.2019 pour les points :

- R 43 – **Préavis N° 2018/32** : – « Relevage et transformations sonores du Grand Orgue de l'église Saint-François »
- R 63 – **Préavis N° 2019/02** : – « Remplacement de la conduite du Pays d'Enhaut à Blonay »

**Communications
municipales**

- 7 mars 2019 : Réponse à la résolution de M. Alain Hubler du 16 janvier 2018 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de M. Alain Hubler et consorts « Tridel, Beaulieu, à qui le tour ? »
- 7 mars 2019 : Ouverture d'un compte d'attente pour le financement des études nécessaires à l'élaboration du plan d'affectation (PA) « Les Dailles – L'Arzillier »
- 7 mars 2019 : Végétalisation et pose de panneaux solaires sur le toit de la caserne des sapeurs-pompiers à la Vigie.

– 7 mars 2019 : Réponse à la pétition au Conseil communal de Dumusc Bertrand et consorts Stationnement Bellerive : gratuité le dimanche.

Question écrite
Dépôt de Mme Céline Misiégo (EàG) : « *Mais où est la participation à la Riponne et au Tunnel ?* »

Question écrite
Dépôt de M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) : « *Ville de Lausanne, est-ce que ta médaille dort ?* »

Question écrite
Dépôt de M. Henri Klunge (PLR) et consorts : « *A quand un vrai réseau de vélo en libre-service ?* »

Postulat
Dépôt de M. Musa Kamenica (Soc.) : « *Pour des aménagements à la route de la Clochette à Sauvabelin* »

Postulat
Dépôt de M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) : « *Pour une rénovation des hommages aux personnalités exceptionnelles pour notre Ville.* »

Postulat
Dépôt de Mme Céline Misiego (EàG) : « *Un billet de bus pour tous les enfants !* »

Postulat
Dépôt de Xavier Company (Les Verts) et consorts : « *Amélioration énergétique pour tou-te-s, avec privilèges !* »

Interpellation
Dépôt de M. David Raedler (Les Verts) et consorts : « *Assurer l'information du consommateur en matière d'allergènes* »

Interpellation
Dépôt de M. Johan Pain (EàG) et consorts : « *Qu'en est-il de la santé et des conditions de travail des conducteurs et conductrices aux transports publics lausannois ?* »

Interpellation
Dépôt de M. Philipp Stauber (PLC) et consorts : « *Opération Papyrus Vaud* »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été refusée par le Bureau légal du Conseil communal.

RCCL. Appel art. 68	M. Philipp Stauber requiert l'application de l'article 68 du Règlement du Conseil et demande à ce que le Conseil se prononce sur l'octroi de l'urgence.
Interpellation <i>Dépôt</i>	de Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) : « <i>Quand le Conseil communal va-t-il enfin recevoir une réponse au postulat Eggenberger relatif à la planification des rénovations scolaires ?</i> » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été refusée par le Bureau légal du Conseil communal.
RCCL. Appel art. 68	Mme Florence Bettschart Narbel requiert l'application de l'article 68 du Règlement du Conseil et demande à ce que le Conseil se prononce sur l'octroi de l'urgence.
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Johann Dupuis (EàG) et consorts : « <i>Rapport contrasté sur la politique de lutte contre le deal à Lausanne : quelles mesures correctives ?</i> » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Xavier de Haller (PLR) et consorts : « <i>Revenus et charges du stationnement : une mise à jour municipale s'impose.</i> » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
R43-EJQ Rapport s/Préavis N° 2018/32	Relevage et transformations sonores du Grand Orgue de l'église Saint-François. <u>Rapporteur</u> : M. Maurice Calame (PLR)
<i>Discussion</i>	M. David Raedler (Les Verts) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Georges-André Clerc (PLC) ; M. José Martinho (CPV) ; M. Gianfranco Gazzola (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
<i>Vote s/conclusions</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve les conclusions de la commission, soit décide : 1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 200'000.- afin de lui permettre de procéder au relevage global du Grand Orgue de l'église Saint-François ;

2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 par la rubrique n° 5013.331 du Secrétariat général Enfance, jeunesse et quartiers ;
3. de faire figurer sous la rubrique « Imputations internes » n° 5013.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1.

R63-SE
Rapport s/[Préavis](#)
[2019/02](#)

Remplacement de la conduite du Pays d'Enhaut à Blonay

Rapporteur : [M. Alix Olivier Briod](#) (PLR)

Discussion

M. Pedro Martin (Soc.) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; Mme Karin Roch (Les Verts).

Vote s/conclusion

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'200'000.- pour le remplacement de la conduite du Pays-d'Enhaut à Blonay ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 par la rubrique 331 du budget de la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'eau ;
3. de prélever un montant équivalent à la charge d'amortissement sur le fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du budget de la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'eau ;
5. de porter en amortissement du crédit mentionné les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

R5-SCS
Rapport sur
pétition

de M. Bruno Corthésy (1 sign.) :

« Pour la réalisation d'une piscine couverte dans l'ancienne salle du cinéma Romandie à la place de la Riponne »

Rapporteur : [M. Mathieu Maillard](#) (PLR)
[pour la commission des pétitions]

Discussion

M. Pierre Oberson (PLC) ; Mme Anne Berguerand (Les Verts) ; M. Gianfranco Gazzola (Soc.) ; M. Xavier de Haller (PLR).

Vote s/pétition

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

R6-CD
Rapport sur
postulat

de M. Fabrice Moscheni :

« **Refinancer entièrement la CPCL pour l'avantage bien compris des employé(e)s communaux, de la Ville de Lausanne et de la CPCL** »

Rapportrice : Mme Céline Misiego (EàG)

Discussion

Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; Mme Graziella Schaller (CPV) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Johann Dupuis (EàG) qui demande le vote nominal ; M. Fabrice Moscheni (PLC) ; M. Jacques Pernet (PLR) qui demande le vote à bulletin secret ; M. Grégoire Junod, syndic.

Demande de vote
à bulletin secret

La demande de vote à bulletin secret étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/postulat

Le Conseil, par 29 oui, 52 non et 4 abstentions, **décide** :

de refuser de prendre ce postulat en considération.

Clôture

La séance est levée à 20 h 05.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....